

Le Brasseur Syndical



Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Brasserie Labatt-CSN

Mot de l'exécutif:

Volume 8, No : 06

Décembre 2011

Dans ce numéro

Bonjour à toutes et à tous,

L'année 2011 est sur le point de se terminer et nous pouvons certainement affirmer qu'elle aura été difficile. La restructuration aux niveaux des opérations, le nombre record de mises à pied et le faible taux de vente des marques locales, produites à NOTRE USINE, auront contribué à augmenter l'inquiétude et la frustration des employés. Espérons que 2012 saura nous apporter de nouveaux volumes et de beaux défis. Vos représentants syndicaux se réuniront, d'ailleurs, en début d'année 2012 afin de travailler sur des solutions pour l'année à venir.

Dans cet ordre d'idée, le syndicat vous fera parvenir sous peu un sondage pour connaître les sujets qui vous préoccupent et sur lesquels vous aimeriez que votre exécutif se penche pour améliorer les services offerts aux membres. Nous vous demandons de prendre quelques minutes de votre temps pour répondre au sondage et ainsi, nous aider à mieux répondre à vos besoins.

Les négociations pour le renouvellement de la convention collective sont débutées à Halifax et le moins que l'on puisse dire, c'est que les choses ne se passent pas comme prévu. En effet, soit les employés

d'Halifax se retrouveront en conflit en début d'année 2012, soit ils accepteront le pire contrat de l'industrie. Si un conflit est déclenché à Halifax, nous devons supporter nos confrères dans leur lutte car le contrat qu'ils signeront au cours des prochains mois aura un impact direct sur les négociations à venir dans toutes les usines de Labatt au Canada, incluant la nôtre. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé depuis qu'Halifax a signé son dernier contrat, il y'a de cela cinq (5) ans.

En terminant, nous désirons profiter de l'occasion pour souhaiter à tous nos membres, ainsi qu'à leur famille, de très joyeuses fêtes et une excellente année 2012.

Votre comité exécutif



• Mot de l'exécutif	1
• V.-P. SST	2
• V.P. Livraison • V.P. Empaquetage • V.P. Brassage	3
• Page Facebook • Sudoku • Caricature • Départ et Nouveau	4

Retrouvez-nous sur le Web

www.sttbl.ca

Pour nous joindre

Téléphone: 514-368-4999
Télécopie: 514-368-7771
Messagerie: sttbl@bellnet.ca

V.-P. S.S.T.: (Sylvain Le Riche)



Qui peut souffrir de la maladie mentale?

Tout comme les maladies physiques, les maladies mentales ne font pas de discrimination et peuvent frapper n'importe qui; travailleur ou chômeur, professionnel ou ouvrier, riche ou pauvre, personne éduquée ou pas, et de toutes les nationalités ou origines ethniques. Selon l'OMS, (Organisme mondial de la santé) la maladie dépressive à elle seule constituera en 2020 la deuxième cause de maladie et d'incapacité après les maladies cardiovasculaires. Par conséquent, la vaste majorité des Québécois seront un jour ou l'autre touchés par la maladie mentale, la leur ou celle d'un parent, d'un ami ou d'un collègue.

Prévenir la maladie mentale

Plusieurs facteurs de risque menacent la santé mentale. Alors qu'il s'avère difficile, voire impossible d'agir sur certains d'entre eux, il est possible de contrer les autres. S'il est impossible, par exemple, d'influencer l'hérédité ou certaines caractéristiques biologiques négatives, on peut réduire le stress auquel est soumise une personne en agissant sur son milieu de vie (famille, école, travail) et sur sa façon de gérer le stress ou en modifiant ses conditions de vie (niveau de revenu, qualité de l'environnement physique, etc.).

Personnes à risque

On peut soutenir certaines personnes qui sont plus à risque de développer une maladie mentale : les personnes à faible revenu, les mères monoparentales qui assument seules la charge d'une famille, les enfants et les adolescents qui ont vécu des expériences familiales difficiles ou qui sont exposés à la violence à l'école, **les adultes soumis au chômage ou vivant une perte d'emploi**, les travailleurs qui occupent un emploi répétitif et qui ont peu de marge de manœuvre, les femmes qui ont subi une agression sexuelle ou de la violence conjugale ainsi que les personnes âgées qui sont seules ou qui sont en perte d'autonomie.

Maintenir une bonne santé mentale

Plusieurs variables influencent la santé mentale : des facteurs biologiques (stress, hérédité), des facteurs personnels (expériences vécues durant l'enfance, estime de soi et autres ressources personnelles, habitudes de vie), et l'environnement, tant physique (lieu de résidence, quartier) que social (liens avec la famille et la communauté) et économique (statut socio-économique, conditions de vie).

Pour se garder en bonne santé mentale, on peut donc :

- Maintenir de bonnes habitudes de vie : bien manger, faire

de l'exercice, dormir suffisamment.

- Profiter des relations positives avec les membres de sa famille, avec les amis.
- Découvrir les activités de loisirs qui nous plaisent et trouver du temps pour s'y adonner.
- Développer des stratégies pour faire face au stress, en milieu de travail notamment.
- Dans des moments difficiles (deuil, perte d'emploi, etc.), demander du soutien à ses proches ou de l'aide auprès d'un organisme spécialisé.

La santé mentale ne dépend toutefois pas que des individus. Les politiques publiques qui visent l'amélioration des conditions de vie (revenu, sécurité d'emploi, logement, etc.) et des milieux de vie (école, milieu de travail, conciliation travail-famille, etc.) exercent une influence importante sur la santé mentale de la population.

Donc soyez attentif aux signes avant-coureurs et n'hésitez pas à en parler avec un professionnel de la santé, nous avons un programme d'aide aux employés, une aide immédiate et confidentielle.

1-800-363-3872 ou ressource en ligne au www.shepellfgi.com/go/members.

V.-P. Livraison (Sylvain Gervais)



Le temps des fêtes arrive à grand pas et j'aimerais souhaiter à tous les employés de la Brasserie Labatt joie, prospérité et bonheur pour la nouvelle année.
Également, j'aimerais profiter

de cette occasion pour remercier monsieur Yanic Beaudry pour son dévouement et son bon travail. À chaque fois que j'ai eu besoin de ses conseils, il était toujours disponible et

très réceptif.

Sylvain Gervais
V.-P. Livraison

V.-P. Empaquetage: (Raymond Dionne)



Bonjour à toutes et à tous,

Comme vous le savez sans doute, le directeur de l'empaquetage André Gravelle a été promu au poste de directeur d'usine à Edmonton. J'aimerais par l'occasion souhaiter la bienvenue à notre nouveau directeur de l'empaquetage Peter Delamont pour lequel nous n'avons eue que des éloges à son égard de la part du v.-p. brassage Christian Curadeau. M. Delamont était directeur du brassage depuis environ 18 mois.

Je veux aussi vous rappeler

l'importance du port de l'équipement de sécurité, car depuis quelque temps l'employeur porte une très grande importance sur le sujet, quelques salariés l'ont appris à leurs dépens.

Depuis quelques temps nous avons des problèmes avec certains cadres temporaires qui dépannent l'employeur mais qui, en même temps font travailler un membre de plus de l'unité d'accréditation. Par contre nous ne le ferons pas à n'importe quel prix. Il est inadmissible qu'un cadre temporaire syndiqué fasse de

la discipline envers un autre membre syndiqué. Alors, si vous êtes témoin de quoi que ce soit, n'hésitez pas à nous aviser et nous ferons notre devoir de représentants syndicaux..

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour souhaiter au membre de l'empaquetage ainsi que tous les membres du STTBL-CSN de très joyeuses fêtes.

Raymond Dionne
V.-P. Empaquetage

V.-P. Brassage (Christian Curadeau)



Dans les dernier mois au brassage, nous avons vu le nombre de brasses diminuer pratiquement de moitié ce qui a entraîné plusieurs mises à pied et ce même si deux permanents nous ont quittés pour la retraite. À qui en passant, je souhaite une longue et belle retraite. Il y a toujours des travaux qui se font

dans le département.

- Pose d'anneau d'injection de CO₂ dans les réservoirs d'aditif,
- Mise en chantier du projet d'injection des nouvelles solutions filtrante,
- Plusieurs petites réparations au bâtiment pour BRC.

Bref ça bouge beaucoup au brassage mais les volumes n'augmentent pas pour autant.....

Pour terminer, j'aimerais souhaiter de très joyeuses fêtes à tous et à toutes.

Christian Curadeau
V.-P. Brassage



Nouveauté
15 novembre

Nouvelle Page

facebook

STTBL-CSN

Suite à plusieurs demandes venant des membres du syndicat, et question de se mettre à l'ère des nouvelles technologies, votre exécutif a décidé de mandater votre v.-p. à l'information pour créer une page Facebook du groupe STTBL-CSN.

Il s'agit d'un groupe « fermé » pour lequel seuls les membres pourront avoir accès aux publications qui y seront transmises et seul l'administrateur pourra accepter ou non d'inscrire la demande de nouveaux membres. Le mandat que l'exécutif a donné au v.-p. à l'info est clair, seulement les syndiqués actifs du STTBL-CSN pourront faire partie du groupe. Jusqu'à maintenant 15.8% de l'ensemble des membres de notre syndicat se sont inscrits sur cette page.

Ce réseau social servira de canal de communication entre les membres. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et/ou suggestions.

Inscrivez-vous en grand nombre

Vous n'avez qu'à taper STTBL-CSN sur Facebook et cliquer « se joindre au groupe » à droite de la page.

Un syndicat à l'écoute de ses membres

SUDOKU

9	4		5					
	2	6		1	9			
5			3					
		9	8	6			5	
8			9		5			3
	5			7	2	6		
				5				4
			4	8		9	7	
					1		2	8

Caricature



Départs

Laurent Labattaglia
Gilles Giroux
Yvan Tremblay
(2^{ième} génération de
Tremblay retraité de
la Brasserie Labatt)

Nouveaux Permanents

Patrick Lavoie
(1er novembre)

Collaborateurs:

Comité journal:

Mylène Tellier
Claude St-Onge

V.P. à l'information:

Robert Daneau

Impression:

Imprimerie CNM3